110è ANNEE
JANVIER 2016
N°1

Belgique-België
P.P.
1200 Bruxelles 20
1/3345

PUBLICATION MENSUELLE DU CERCLE PEGASE a.s.b.l.

EXPEDITION - SECRETARIAT : M. MAQUET
Avenue de la Héronnière 98, Bte 35,
1170 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20 N° d'agrément P008179

EDITEUR RESPONSABLE : Lucette VANDERMEIREN-JAUMAIN
Place Terdelt 2, Bte 8,
1030 Bruxelles

ORGANE DU CERCLE PEGASE
Association sans but lucratif
Fondé en 1906 - Société Royale

Site : http:// www.cerclepegase.be

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Michèle MAQUET- GSM 0479 981 570
Courriel : michele.maquet [AT] cerclepegase.be

Mise en page bulletin : marion.schuberth [AT] cerclepegase.be

COTISATIONS 2016 !!!

Membre adhérent : **14€ ***
Jeune (moins de 18 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
Membre a.s.b.l. **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)
Pour mémoire : les membres de l'a.s.b.l. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale. ***Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement pour ne pas compliquer la trésorerie !***

La cotisation donne le droit de participer gratuitement à toutes les balades !

(!) Assurance facultative : **2,00€** - pédestre
2,50€ - pédestre/cycliste
(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre)

Les paiements doivent être effectués ***par virement*** au compte IBAN
BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

* Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc, **dûment complété à Mme Vandermeiren**, Place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles, qui vous le renverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase. Afin de lui faciliter la tâche, **joignez une enveloppe timbrée** avec votre adresse ou celle de la mutuelle.

AGENDA DES REUNIONS

Le **Comité** se réunira le jeudi 7 janvier à 17h30 au Purple Rose, Rue Marché-aux-Herbes 97 (tél. 0492 97 49 90)
La réunion des **pilotes pédestres dominicaux** aura lieu le mardi 12 janvier à 17h30, même endroit.

Meilleurs vœux

La Présidente et les membres du Comité présentent à toutes et à tous leurs vœux les plus chaleureux pour 2016, année anniversaire pour notre Cercle. Nos valeureux pilotes, que nous ne saurons jamais assez remercier, se joignent à eux et ne manqueront pas de tout mettre en œuvre pour vous proposer promenades et randonnées tout au long de l'année.
Facilitons leur tâche de bénévole en respectant leurs itinéraires soigneusement mis au point et profitons au maximum des petits chemins et sentiers qu'ils ont choisis de vous faire découvrir.

SOMMAIRE **pages**

A vos agendas ! 3
Sous la loupe 4
Promenades cyclistes 4
Sorties pédestres du mercredi 4
Sorties pédestres du samedi 6
Sorties pédestres du dimanche et jours fériés 7
Echos 9
Articles rédactionnels 9
Sorties culturelles en février 11

A VOS AGENDAS !

Jeudi 31 **décembre** 2015 au vendredi 1er **janvier** 2016 : **réveillon de nouvel an en bord de mer… du nord** (à l'auberge de jeunesse d'Ostende !) Rens. **Yves VERSCHOREN** (0476 39 91 25 après 18h00) - COMPLET

Samedi 16 au dimanche 17 **janvier** 2016 : **WE fagnard.** Rens. **Patrick BAIRIN** – tél. 0476 66 85 74 – COMPLET *attention* : changement de dates due à la grève annoncée de la SNCB

Vendredi 13 au lundi 16 **mai** 2016 **:** séjour à **Compiègne** (détails voir p.9) - COMPLET

Samedi 4 au dimanche 5 **juin** 2016 : **Libin : séjour doublement gustatif.** Rens. Patrick BAIRIN – tél. 0476 66 85 74.

Samedi 20 au Samedi 27 **août** 2016 : **Parc Naturel de la Vanoise** - COMPLET

Tous les détails et derniers développements sur le site : www.cerclepegase.be

SOUS LA LOUPE

Le jour de l'An, **Edouard** propose une promenade en boucle de **20 km** au départ du terminus du tram 44 à **Tervuren** à 10h précises. PN possible à Hoeilaert. (voir les dimanches).

Lors de la marche habituelle le samedi 9 janvier (Réunion devant la brasserie **La Pergola à Laeken**, angle Av. Mutsaart / Av. des Pagodes. (trams 3, 7 et 19 bus 53 arrêt De Wand), **Marion SCHUBERTH** vous propose, en alternative, une promenade plus courte avec quelques commentaires naturalistes (voir les samedis).

Le dimanche 17 janvier **Luc VANDERMEIREN** vous convie à un **PN convivial à Vlezenbeek** au café Merselborre Schalliestraat 2 dès 12h45.
En alternative, Edouard propose une marche en **boucle de 20 km** au départ des Etangs de la Pède à **Anderlecht** à 10h précises (terminus Marius Renard du tram 81, ensuite quelques minutes à pied le long des étangs) avec même PN que ci-avant.(voir les dimanches).

Voir aussi les **sorties culturelles** proposées en février p.11.

PROMENADES CYCLISTES

Responsable : Françoise REUL, avenue Van Crombrugghe 156A, 1150 Bruxelles.
Tél. 02 771 39 74 ou GSM 0473 26 86 16.

Les promenades sont momentanément suspendues.
Nous espérons pouvoir remettre cette activité en vigueur vers le mois d'**avril 2016**.

NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE JANVIER

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté)
L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h R = Rapide : plus de 4,5 km/h.
N.B. : PRP = petite restauration possible, PN(I) = pique-nique (intégral)

Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.

!!! En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote **!!!**
!!! Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif **!!!**

! Les nouveaux horaires SNCB n'étaient pas encore disponibles lors de l'établissement du programme !

6 **12 km - L - Maria HUMMEL** (02 411 56 74) – Départ à 10h50 du Lac de la Pède à **Anderlecht** (terminus du tram 81 et 7 minutes à pied le long du 1er étang). RV parking face au restaurant « le Chalet de la Pède ». **PN à Pède-Ste-Anne**, au café « Sint-Anna », Herderbeekstraat 174, 1701 Itterbeek (02 569 24 11).

18 km - M - Eddy BLOCKMANS (02 380 03 79 ou, le jour de la marche uniquement, 0473 65 13 07) – Départ à 10h15 d'**Alsemberg** Winderickxplein (bus DE LIJN 153 à 9h50 à Uccle Calevoet, 9h55 à Drogenbos Calmeyn (terminus tram 82), arrivée Winderickxplein (steenweg naar Halle 12 1652 Alsemberg) à 10h08) – parking en face du n°7 Zoniënwoudlaan ou centre commercial à proximité). **PN à 1654 Huizingen** au café Het Brouwershuis, Oudstrijderstraat 2 (02 380 33 61).

25 km – S – Michèle GUESSE (02 465 93 34) - Réunion Gare centrale à 9h. Départ en train à 9h17 pour **LILLOIS** - Arrivée à 9h58. Haut-Ittre, **PN à Braine-le-château,** Oisquercq, Tubize. Retour en train à 16h32 ou 17h03. Arrivée à Bruxelles Central à 17h03 ou 17h33

13 **12 km – L – Danielle DE REDE** (02 672 10 00) – Départ à 10h45 des Quatre-Bras de **Tervuren** (tram 44 à prendre minimum 30 minutes avant à Montgomery) - RV au parking au bout de la drève Ravenstein. **PN à Jesus Eik– Notre-Dame-au-Bois,** au café « The Garden Pub », Brusselsesteenweg 629 (0496 23 76 83 – M. Joeri Wei).

18 km - M – Marianne WINDERICKX (0487 53 83 16) - Départ à 10h30 de **Gaasbeek** Donkerstraat 29 (devant le café De Pajot) – parking aisé (bus DE LIJN 142 à 9h46 gare du Midi, 9h58 à Bizet, arrivée à Gaasbeek-Dorp à 10h18). **PN à Sint-Martens-Lennik** au café Bij Gust, Dorp 19 (02 532 40 59).

25 km – S – Gino SANTI (02 345 05 10) **-** Réunion gare Centrale à 8h50. Départ en train à 9h05 pour **ENGHIEN.** Arrivée à 9h33. Herne, Tollembeek, **PN à Galmaarden**, Domaine provincial de Gavers, Onkerzele, Geraardsbergen. Retour en train à 16h24 - Arrivée Bruxelles Central 17h16

20 **12 km – L – Bernard van der LINDEN** (02 376 69 59) – Départ à 10h40 de la Petite Espinette à **Uccle** (bus DE LIJN 136 gare du Midi à 9h57, Porte de Hal 10h02, Bascule à 10h16, Vivier d'Oie à 10h25, Petite Espinette (Kleine Hut) à 10h34). RV coin avenue Pittoresque et avenue Bon Air. **PN à Linkebeek** à la cafétéria « De Moelie », rue St Sébastien 4 (0473 48 73 74 - M. Dion Leytens).

18 km - M - Paule DE SMECHT (02 524 35 65 après 17 h ou 0475 75 88 65 le jour de la marche) - Départ à 10h15 du terminus du tram 44 à **Tervuren** (tram à prendre minimum 30 minutes avant à Montgomery). **PN à 3080 Duisburg** au Pachthof Stroykens, Merenstraat 19 (02 767 49 80).

25 km – S – André THIRY (0474 33 49 18) - Réunion gare Bruxelles Luxembourg à 8h40. Départ en train à 8h55 (Bruxelles Central 8h37) pour **TILLY** (via Ottignies D. 9h23). Arrivée à 9h44. Mellery, Villers-la-Ville, **PN à Strichon** (Café du Pont 071 87 79 12), Marbais, Villers-la-Ville. Retour en train à16h19 pour Bruxelles via Ottignies. Arrivée Bruxelles Central à 17h22.

27 **12km – L – Arlette TRIEST** (02 476 22 72) – Départ à 10h30 du Varkensmarkt à 1785 **Merchtem** (bus DE LIJN 245 gare du Nord à 9h40, Ribaucourt à 9h48, Belgica à 9h50, Bockstael SNCB à 9h55, Dikke Beuk- Heymbosch - coin av de l'Exposition/chaussée Romaine - à 10h08, Kaasmarkt - (Wemmel) à 10h13, arrivée Varkensmarkt à 10h23). **PN à Mollem** au café « Trapkes Op » Kasteelstraat 21 – face à l'église (02 452 86 96).

18 km - M - Patrick MAERTEN (0477 94 94 43 le jour de la marche) - Départ à 10h10 de **VOSSEM** Stationstraat (bus DE LIJN 317 au métro Krainem à 9h26 - arrivée à Vossem-Stationstraat à 9h59) - position GPS 50.840736 – 4.549155. **PN à 3040 Huldenberg** au café In de Casino - Bij Herman, Gemeenteplein 23 (02 687 93 85).

25 km – S – Jacqueline HUART (02 351 61 48**)** - Réunion gare Centrale à 7h40. Départ en train à 7h52 (Bruxelles Luxembourg 8h09) pour Ottignies où Bus TEC 1 vers **JAUCHELETTE** à 8h55. Arrivée à 9h32. Bomal, Autre-Eglise, Folx-les-Caves, **PN à Jauche** (Le Rustique tél. 019 63 53 72), Molembais-Saint-Pierre, Huppaye, Jauchelette. Retour en bus TEC 1 à 16h18 vers Ottignies où train à 17h14 pour Bruxelles. Arrivée à Bruxelles Central à 17h52.

NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE JANVIER

Responsable : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles.
Tél. 02 425 43 39. E-mail: robertine.clark [AT] cerclepegase.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : Soutenue : de 4 à 4,5 km/h - Promenades circulaires d'environ 10 km.
En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

2 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) Réunion à **Herrmann-Debroux** devant le garage VW, au coin de la rue J. Bassem (Métro ligne 5, bus 41 et tram 94).

9 **Nadine DUQUENNOIS** (02 673 41 65) Réunion devant la brasserie **La Pergola à Laeken**, angle Av. Mutsaart / Av. des Pagodes. (tram 3, 7 et 19 bus 53 arrêt De Wand) Parking possible au magasin CARREFOUR à l'angle de ch. Romaine / Av Mutsaart (10 minutes à pied du lieu de RV).
En alternative, **Marion SCHUBERTH** vous propose une promenade plus courte avec quelques commentaires naturalistes.

16 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion à **la Place Wiener à Boitsfort** devant la maison communale (tram 94, bus 17 et 95).

23 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion au **parking gare de Groenendaal** (bus TEC 366 à 14h arrêt Flagey, à 14h11 arrêt Boitsfort Etangs, descendre arrêt Melkerij. Train direction Ottignies à 13h52 gare Centrale, à 14h05 gare du Luxembourg, arrivée Groenendaal à 14h22).

30 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion aux **Quatre-Bras de Tervuren** drève Ravenstein ; Le pilote vous attendra à l'arrêt du tram 44 (arrêt Quatre-Bras) et vous conduira au lieu de RV.

NOS SORTIES PEDESTRES DES DIMANCHES ET JOURS FERIES DE JANVIER

Responsable : Chantal TELLIER (02 384 75 69 ou 0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - chantal.tellier [AT] cerclepegase.be) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement. Pour toutes les randonnées : il est toujours préférable de prévenir le pilote de sa présence et de consulter le site internet pour être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté).
L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/ R = Rapide : plus de 4,5 km/h
N.B. : PRP = petite restauration possible, PN(I) = pique-nique (intégral)

! Les nouveaux horaires SNCB n'étaient pas encore disponibles lors de l'établissement du programme !

V1 **20 km - M - Edouard** propose une promenade en boucle au départ du terminus du tram 44 à Tervuren à 10h précises. **PN possible à Hoeilaert.**

3 **23 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h). Réunion gare Centrale à 8h25. Départ en train à 8h42 pour **Erembodegem.** Arrivée à 9h15. Zomergem Kasteel, Immerzeel, Kluisbos, Kokeij, **PN à Meldert**, Kravaalbos, Asse-ter-Heide, Putberg, Asse. Retour en train à l'heure 31.

10 **8 à 10 km - M - Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) – Promenade circulaire Départ à 14h de la gare de **Boitsfort** (tram 94 arrêt Boitsfort-Gare) Parking aisé.

20 km - S - Yves VERSCHOREN (0476 399 125 ou yves.verschoren [AT] cerclepegase.be) – **L'Osthertogenwald et le lac d'EUPEN.** Rendez-vous à 7h45 à la gare de Bruxelles Central. Départ du train à 8h00 vers Eupen, arrivée 10h44 – railpass. Retour d'Eupen (train de ..h17 et arrivée à (+2)h55 à Bruxelles Central. Randonnée à travers l'Osthertogenwald et retour vers Eupen en longeant le lac.
PNI et prévoir lampe de poche.

17 **Luc VANDERMEIREN** vous convie à un **PN convivial à Vlezenbeek** au café Merselborre Schalliestraat 2 (02 569 69 82) dès 12h45 (bus DE LIJN 142 à 12h17 à la gare du Midi, 12h28 à Bizet. Arrivée à Vlezenbeek Gemeenteplein à 12h38). L'après-midi au choix retour en bus ou promenade circulaire dans les environs.

En alternative, Edouard propose une marche en **boucle de 20 km** au départ des Etangs de la Pède à **Anderlecht** à 10h précises (terminus Marius Renard du tram 81, ensuite quelques minutes à pied le long des étangs) avec même PN que ci-avant.

24 **18 km - M + L - Patrick VERMEULEN** (02 250 07 16 ou 22, jours et heures scolaires uniquement) – Réunion gare Centrale à 8h20. Départ en train à 8h37 pour **Court-St-Etienne** via Ottignies. Arrivée à 9h29. La Motte, Céroux-Mousty, **PN à Ottignies** (près de la gare), Bois d'Ottignies, Bois de Lauzelle, Louvain-la-Neuve via le musée Hergé et le « Quartier des Baraques". Retour en train de Louvain-la-Neuve à l'h.01 pour Bruxelles via Ottignies. Arrivée Bruxelles Central 50 minutes plus tard.

23 km - S – Chantal TELLIER – Genappe à Ottignies-Louvain-la-Neuve. RV à la gare de Bruxelles Midi avenue Fonsny à 8h30. Attention : le pilote monte au Monument Gordon. Départ du bus TEC 365a (dir. Jumet) à 8h45 pour Genappe Eglise (8h55 Ma Campagne, 9h01 Bascule), arrivée à 9h44. Retour en train d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : 17h01 (17H31) avec changement à Ottignies, arrivée à Bruxelles 17h52 (18h22). Genappe, Ways, Bousval, La Roche, Sart-Messire-Guillaume, Beaurieux, Mousty(Est), Louvain-la-Neuve (le lac). Parcours brabançon entre campagne, bois et vallonnements. **PNI.**

31 **17 km – M - André JONAS** (0494 76 69 18) – Promenade circulaire – Départ à 10h30 de la station de métro Erasme à **Anderlecht. PN à Gaasbeek** au café De Pajot, Donkerstraat 26 (02 532 47 70).

21 km - S – Chantal TELLIER – **Basse-Wavre à Wavre**. RV à la gare de Bruxelles Central à 8h00. Billet WE pour Basse-Wavre retour de Wavre. Départ pour Louvain à 8h16 avec correspondance pour Basse-Wavre à 8h56. Retour de Wavre à 16h24 (via Ottignies) ou 16h37 (via Louvain), arrivée à Bxl à 17h22 ou 17h41. Basse-Wavre, Bruyère Saint-Job, Dion-le-val, Dion-le-Mont, ferme du chêne Copette, Golf de Louvain-la-Neuve, Wavre. **PNI**

POLYRANDO

Les activités de l'ancienne section du Cercle Pégase, POLYRANDO, sont désormais complètement indépendantes de celles de Pégase dès ce mois de janvier 2016 (voir notre n° de décembre). Les membres de Polyrando souhaitant encore recevoir le présent bulletin et participer aux activités annoncées dans celui-ci devront se mettre en règle de cotisation auprès du Cercle (voir p.2).

ECHOS

PEGASE 1906 – 2016 (1)

Il y a 110 ans, une quarantaine de cyclistes dominicaux habitués des sorties du Touring Club organise un premier voyage collectif, le T.C. se désintéressant des cyclistes au profit de la voiture. D'autres voyages suivront : PEGASE ÉTAIT NÉ et, très dynamique, comporte désormais, en plus de sorties dominicales, une section de campeurs, prévoit des réunions hivernales, des représentations dramatiques et, toute occasion étant bonne, des banquets.
Le Cercle connaîtra diverses évolutions qui seront évoquées chaque mois de cette année anniversaire assorties de quelques anecdotes.

La journaliste de service

Carnet noir

Nous avons appris le décès de notre très ancienne et fidèle membre Josée CHRISTIEN, dont nous avons apprécié l'érudition et son amour de la nature.
Nous présentons à sa famille et à ses amis nos très sincères condoléances.

Les environs de Tervuren : (3) le Château Ducal de TERVUREN

A côté de la Chapelle St-Hubert décrite précédemment, derrière une clôture à l'arrière, des ruines sont visibles : ce sont celles du Château Ducal, restes d'un château fort construit vers 1200 par les Ducs de Brabant, étendu, remanié et modernisé au fil des siècles lorsque les progrès des armements rendirent aléatoires la protection par de puissants murs qui nuisaient au confort des habitants. A la fin du XIIIème siècle existait une salle des chevaliers de 48 m x 18 m et 17 m de haut, dite la plus grande de l'époque !
Aux alentours de 1760, Charles de Lorraine le restaura une fois de plus, avec un jardin flottant, une orangerie, des terrasses avec fontaines et son entrée monumentale par le bâtiment du Fer à Cheval lui faisant perdre son aspect austère primitif.
Vers 1770, Charles se fit construire une nouvelle résidence plus confortable au lieu-dit de Hoogvorst au N-O du village ; à sa mort, en 1780, le domaine est déjà à l'abandon et soumis au pillage et en 1781. Joseph II fait vendre le contenu et raser le château, avec nivelage du sol pour en faire disparaître toute trace : seuls, le bâtiment du Fer à Cheval et la Chapelle St-Hubert échappèrent à la destruction.
Pendant plus d'un siècle et demi, les ruines sombrèrent dans l'oubli. Ce n'est qu'en 1940 que le curé J.E. Davidts fit apparaître des restes de pilotis du jardin suspendu, puis entre 1942 et 1945 que la Société Archéologique de Bruxelles fit des fouilles systématiques avant que l'on ne remblaie le site, meilleure façon de le protéger du temps et des vandales.

En 1990, des fouilles furent à nouveau entreprises mais s'arrêtèrent faute de crédits et les ruines restèrent accessibles, notamment aux vandales. Récemment, on a installé une clôture plus efficace, mais beaucoup de pierres sculptées avaient disparu.

Raymond Grollet

Le PILORI de DWORP (Tourneppe)

Lieu de départ habituel de nos promenades, la maison communale de ce village est voisine d'un pilori, symbole de la justice seigneuriale au XVIIème siècle. Faites y attention car ce pilier octogonal en pierre bleue de près de 3 m, orné en son centre d'une tête de lion sculptée a subi bien des pérégrinations lors de son existence. A l'origine dans le centre du village, il se trouvait face à l'église paroissiale St-Géry afin que les criminels qui y étaient attachés fussent bien visibles en signe d'infamie. Après la destruction de l'église et le réaménagement de la place au XIX / XXèmes siècles, il est déplacé derrière le château et en 1948, il est restauré et cédé à la commune par le baron d'Anethan Cornet de Grez ainsi qu'attesté par une plaque commémorative apposée sur l'un des murs de la maison communale : « DE HIERNAAST STAANDE SCHANDPAAL ……AAN VERLOOPE TIJDEN. DWORP 15 OKTOBER 1948 ». L'avez-vous déjà lue lors de votre passage ? Ne la ratez pas la prochaine fois.

(puisé dans « Demeures historiques & Jardins » Jean Paulis

L'importance d'une seconde !

Evidemment, pour celui qui arrive au terme de sa vie, c'est la frontière ultime de l'existence terrestre, mais là n'est pas mon sujet !!
Le passage du 30 juin au 1er juillet 2015 a été marqué par l'introduction d'une seconde intercalaire à minuit, traduisant la précision actuelle de la mesure du temps au moyen des horloges atomiques, succédant aux cadrans solaires, aux clepsydres, aux sabliers, aux horloges à balanciers (au XVIIème : précision de 10'' par jour) et en 1930, aux horloges à quartz reposant sur les oscillations électriques (en 1930 : précision de1/10.000^{ème} de seconde par jour). La révolution actuelle de la mesure du temps date de 1960 avec les horloges atomiques basée sur la transition atomique, utilisant le changement d'état d'un atome par l'absorption ou l'émission des ondes électromagnétiques à des fréquences propres à la nature de cet atome. Leurs performances est d'environ 10 (exposant -15) seconde par seconde traduisant la dérive possible de l'horloge d'une seconde après 30 millions d'années !!
Ces performances imposaient la redéfinition de la seconde qui reposait historiquement sur la durée du jour solaire moyen divisée par 86400 (valeur en seconde de 24 heures) ; Mais la fluctuation du mouvement de rotation de la terre rend cette valeur approximative, d'où la nécessité d'une correction détectée par les horloges atomiques exploitant l'atome de césium, pour s'aligner sur le « Temps Universel Coordonné » = TUC., d'où ce décalage d'environ 1 seconde par année de 365 jours. Cela paraît dérisoire, mais après 43.000 ans, notre horloge (temps astronomique) indiquerait minuit alors que le temps TUC serait de midi, notre lien avec le méridien de Greenwich serait brisé, ce qui aurait des conséquences catastrophiques en informatique par exemple (mises automatiques à l'heure et la date des ordinateurs !!)

(inspiré du magazine Athena de juin 2015) Jean Paulis

!: ne craignez rien, vos rendez-vous des départs des promenades Pégase sont indiqués en TUC

Disparition d'une firme artisanale renommée de Bruxelles : la Chocolaterie MANON

J'ai le souvenir d'une visite gourmande organisée il y a quelques années par notre amie Jeanine Gallet à la Chocolaterie Manon dont les ateliers étaient sis à Jette, mais fondée en 1935 par Laurent Vanderkerken à Ostende, et qui choisit ce nom en accord avec les habitudes de ce temps où une boutique se devait de porter un nom féminin, dans ce cas emprunté au personnage de Manon Lescaut et dont les activités se poursuivirent à travers la famille, le dernier en date étant le petit fils Christian qui reprit la chocolaterie en 1972.
Il fut récompensé par plusieurs prix à New York pour ses succulentes spécialités (qui ne se souvient du bouchon de champagne fourré à la crème au beurre ?)
Champion de l'artisanat, il n'avait guère de machines dans son atelier. Parmi celles-ci il y avait toutefois une émondeuse à amandes inventée par un confiseur de Nîmes qui parvint ainsi à enlever mécaniquement leurs pellicules ce qui fait gagner beaucoup de temps à une fabrication qui utilise les amandes comme une des bases premières du produit.
Tout le matériel de cette chocolaterie a été enlevé par la Fonderie qui préserve ainsi un pan de l'histoire de l'artisanat bruxellois et le souvenir de « Monsieur Manon » !!
(inspiré par les Nouvelles de la Fonderie, septembre 2015)

Jean Paulis

Les articles n'engagent que leurs auteurs

SORTIES CULTURELLES

Vendredi 5 février à 15h : Roland BENOOT vous propose la visite des égouts de Bruxelles (Porte d'Anderlecht - Tram 51/82 et métro Lemonnier). Groupe limité à 20 participants. Prix d'entrée : 6€ + guide 75€ à répartir sur le nombre des participants (minimum: 10). Inscription auprès de Patrick BAIRIN tél. 0476 66 85 74 après 19h.

Lundi 22 février à 20h30 au Centre Culturel des Riches-Claires, dans le cadre de «Lundi-Théâtre» : Wanda VOGEL vous propose d'aller voir la pièce « Les nuits blanches » d'après le roman de F.M. Dostoïevski. Plus de détails dans le prochain bulletin (voir www.cerclepegase.be) .
Attention : s'inscrire avant le 5 février : 5 € sur le compte BE05 2107 3760 9775 de Wanda VOGEL en mentionnant « les nuits blanches » et votre numéro de téléphone.